

A R R Ê T É

**portant délégation de signature de la
Présidente de Nantes Université au
Responsable du Service 2 – Centre
de Dosage des Éléments Minéraux
de l'UFR Sciences Pharmaceutiques
et Biologiques**

DAJ-2022.01.01.89

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

A R R Ê T E :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Madame Elise VERRON**, Maître de Conférences, Responsable du Service 2 Centre de Dosage des Éléments Minéraux de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, pour la signature des documents financiers, relevant des activités du Département, en termes de constatation des droits et obligations ; liquidation des recettes et émission des ordres de recouvrer ; bons de commande, engagements, ordres de mission, liquidation et ordonnancement des dépenses, dans la limite de 1 000 € HT et dans le respect de la procédure adaptée des marchés publics.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2022, de sa transmission au Recteur, Chancelier des Universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions de la délégataire au titre desquelles la présente délégation est accordée.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte trimestriel au Doyen de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques ainsi qu' à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans la composante et le département en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le

Vu et pris connaissance

Le 04/03/2022

La Délégente,

Carine BERNAUT,
Présidente de Nantes Université

La Délégate,

Elise VERRON

*Responsable du Service 2 Centre de Dosage des
Éléments Minéraux de l'UFR des Sciences
Pharmaceutiques et Biologiques*

Notifié au Recteur le : *03/01/2022*

Affiché le : *03/01/2022*
Publié le *03/01/2022*